

APPEL D'OFFRES

La MRC du Domaine-du-Roy demande des soumissions pour la réfection du pavage de la piste cyclable à Saint-Prime (Projet 99).

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription « DDR-2025-VEL-002 – RÉFECTION DU PAVAGE (PROJET 99 : SAINT-PRIME) ».

Elles doivent être remises avant 11 h (heure légale en vigueur) le mardi **3 juin 2025**, à l'attention de M. Christoph Bonneau, chargé de projet, MRC du Domaine-du-Roy au 901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8.

Les heures d'ouverture des bureaux de la MRC du Domaine-du-Roy sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au jeudi et le vendredi de 9 h à 12 h.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur, auprès du Système électronique d'appel d'offres (SEAO), à compter du 14 mai 2025. Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire par le biais du SEAO.

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure fixée et la date limite à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la MRC du Domaine-du-Roy ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

DONNÉ à Roberval ce quatorzième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-cinq.



Danny Bouchard
Directeur général adjoint et
greffier-trésorier adjoint